



Que faire du compresseur de clim

Par **cathy**, le **31/10/2011** à **13:15**

Bonjour,rnrnje suis copro dans une résidence en guadeloupe pays chaud, 12/12 mois.rnnous avons une cuisine terrasse fermé par volet roulant et venons de voter l'ajout de baie vitrée .rnnous avons un compresseur de clim dans cette cuisine coin repas, qui devient un sauna dans la nuit et tout denrée alimentaire est abimé ainsiq eu le frigo qui travaille a plein régime.rnrnpuis-je mettre mon compresseur fixer a mon garde corps en extérieur sans toucher à la facade de la copro.rnrnmerci

Par **amajuris**, le **31/10/2011** à **13:20**

bjr,rnje pense qu'il vous faut l'accord de l'assemblée générale de votre copropriété pour des raisons d'esthétique et de bruit.rnrien ne vous obligeait à installer une baie vitrée qui gêne le refroidissement du compresseur.rncdt

Par **mimi493**, le **31/10/2011** à **13:59**

et même avec l'accord de la copro, si un voisin est gêné par le bruit, il peut obtenir de faire retirer le compresseur

Par **cathy**, le **01/11/2011** à **01:46**

je n'ai justement pas installée de baie vitrée mais pas grave!!!rnje vais aller au clash.rnrnmerci